

# Le magazine de la ComCom

2018,  
EN ROUTE VERS DE  
NOUVEAUX DÉFIS !



ARDENNES THIÉRACHE

La campagne innovante  
et accueillante

Février 2018

# SOMMAIRE

## Édito

Le mot du président ..... P.2

## Économie

Une nouvelle entreprise en Thiérache ..... P.3

Maréchal ferrant : un certain savoir «fer» ! ..... P.4

Transfert de la ZAE d'Aubigny les Pothées ..... P.4

## Environnement

La chasse à la neige ..... P.5

## Éducation

Rythmes scolaires ..... P.6

NAP, le jeudi c'est sortie ! ..... P.6

Les enfants, journalistes en herbe ! ..... P.7

Premier conseil communautaire enfants ..... P.7

## Aménagement du territoire

Police municipale : bilan d'une 1ère année !... P.8

Contrôles gratuits des pneus et des éclairages... P.9

Application «Ardennes Thiérache» pour faciliter le territoire ..... P.9

## Tourisme

Une taxe de séjour pour la promotion du tourisme ..... P.10

Réunion avec les hébergeurs du territoire ..... P.10

Des fleurs pour Vaux-Villaine ..... P.10

Silence, on tourne ! Chez les hébergeurs et les restaurateurs ..... P.11

## Culture - Loisirs

Signy-le-Petit : une année d'expositions à la médiathèque ..... P.12

Visite de Sylvain Savoia à Regniowez ..... P.12

Les cuisines du monde au top ! ..... P.13

Gala de boxe à Mon-Idée ..... P.13

Retour en images ..... P.14

## Portrait

A table ! ..... P.15

## Agenda

Demandez le programme ! ..... P.16

# Édito

En ce début d'année 2018, Ardennes Thiérache, fidèle à son slogan « de campagne innovante et accueillante » ne déroge pas à ses principes et s'attache d'ores et déjà à concrétiser nombre de projets ambitieux dont la réussite reposera en grande partie sur la notion de COOPERATION au sens large du terme...

...En 2018, la fibre optique commencera à être déployée sur notre territoire offrant, à terme, le meilleur de la connectivité internet pour toutes nos entreprises et tous nos habitants ; cette avancée numérique résulte d'une belle coopération entre Ardennes Thiérache, le Département, la Région et l'Etat.

Parce que les territoires ont tout intérêt à unir leurs forces plutôt qu'à agir seuls, cette coopération se déclinera aussi dans le cadre de la création d'un Schéma de Cohérence Territoriale Nord qui associe 5 communautés de communes du Nord des Ardennes.

Voué à assurer la cohérence entre les différents projets en matière d'économie, d'environnement, d'habitat ou de mobilité autour d'objectifs communs, le Scot permet d'optimiser les points forts de chaque territoire tout en renforçant leur complémentarité. Chacun améliore donc son attractivité.

Concrètement, le développement d'un chef lieu dynamique comme Charleville-Mézières représente un atout pour notre territoire tout comme le développement de nos communes rurales bénéficie à l'agglomération. Cette interaction nous permet d'attirer ensemble de nouveaux habitants, élèves, médecins, chefs d'entreprises...

La coopération, c'est aussi au cœur du territoire, entre communes membres, que nous la vivons au quotidien. Les projets collectifs menés en 2017 (Service mutualisé de Police Municipale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), assistance à maîtrise d'ouvrage, gestion des instructions d'urbanisme, développement de la première application smartphone locale ardennaise...) témoignent de cette volonté forte d'agir unis pour améliorer notre service à la population.

2018 sera aussi une année dense, avec de grands projets d'investissement, notamment la fin de la construction de notre nouveau siège social à Maubert-Fontaine, la réhabilitation du centre d'hébergement de Liart...

La collaboration avec nos voisins belges de l'Albatros pour la reprise des serres chauffées d'Eteignières s'inscrit par ailleurs comme un ambitieux projet pour notre territoire.

De nouveaux défis pour une nouvelle année que nous vous souhaitons riche en satisfactions au cœur de la campagne innovante et accueillante !

Très bonne lecture à toutes et à tous !

**Miguel LEROY**

**Président d'Ardennes Thiérache**



ARDENNES THIÉRACHE

### Annuaire des services d'Ardennes Thiérache :

Accueil Général : [contact@ardennesthierache.fr](mailto:contact@ardennesthierache.fr)

Service Administratif : [administration@ardennesthierache.fr](mailto:administration@ardennesthierache.fr)

Service Education et Jeunesse : [scolaire@ardennesthierache.fr](mailto:scolaire@ardennesthierache.fr)

Service Urbanisme : [urbanisme@ardennesthierache.fr](mailto:urbanisme@ardennesthierache.fr)

Service Déchets : [dechets@ardennesthierache.fr](mailto:dechets@ardennesthierache.fr)

Service Assainissements (Collectif et Non Collectif - SPANC) : [assainissement@ardennesthierache.fr](mailto:assainissement@ardennesthierache.fr)

Service Mutualisé de Police Municipale : [police.municipale@ardennesthierache.fr](mailto:police.municipale@ardennesthierache.fr)

Réseau des médiathèques : [bibli@ardennesthierache.fr](mailto:bibli@ardennesthierache.fr)

Relais d'assistantes maternelles : [ram@ardennesthierache.fr](mailto:ram@ardennesthierache.fr)

Ecoles des arts vivants : [arts-vivants@ardennesthierache.fr](mailto:arts-vivants@ardennesthierache.fr)

Service Technique : [technique@ardennesthierache.fr](mailto:technique@ardennesthierache.fr)

Service Communication : [communication@ardennesthierache.fr](mailto:communication@ardennesthierache.fr)

Développement Territorial : [developpement@ardennesthierache.fr](mailto:developpement@ardennesthierache.fr)

Direction Générale des Services : [direction@ardennesthierache.fr](mailto:direction@ardennesthierache.fr)

Cabinet du Président : [cab.president@ardennesthierache.fr](mailto:cab.president@ardennesthierache.fr)

# Une nouvelle entreprise en Thiérache

*Dans le cadre du développement économique du territoire, Ardennes Thiérache a lancé depuis plusieurs années, un programme de construction de bâtiments d'activités à mettre en location pour les entreprises. Après Maubert-Fontaine, c'est au tour de Liart d'accueillir depuis le 15 Novembre 2017 une nouvelle entreprise.*

D'une superficie de 300 m<sup>2</sup> dont 40 m<sup>2</sup> réservés aux bureaux, vestiaires et sanitaires, ce bâtiment - structure métallique et béton - dont la construction a débuté en janvier 2017 a coûté près de 400 000€ HT. À l'intérieur ont déjà pris place des palettes de matériaux divers, des échafaudages, des outils, des véhicules professionnels car un an après les premiers coups de pelles, le bâtiment à vocation économique a déjà trouvé ses locataires : la SARL Decq, entreprise de maçonnerie générale et gros œuvre, dirigée par deux frères Thibaut (28 ans) et Baptiste (27 ans).

Depuis un peu plus de trois ans, ils volent de leurs propres ailes. Avec chacun CAP et BP en poche, ils accumulent déjà 15 ans d'expérience derrière eux. Après la visite des lieux, ils n'ont pas hésité bien longtemps pour faire acte de candidature et prendre possession des locaux. « *C'est un super outil de travail, bien situé, entre nos domiciles respectifs. Nous sommes conscients d'être privilégiés, il y a tout le confort et la mise en place d'une évolution progressive des loyers (800€ mensuels à terme) nous permet de ne pas grever notre trésorerie* » précise Thibaut Decq. L'an passé, l'accompagnement économique par le territoire avait déjà porté ses fruits en se soldant par plusieurs aides individuelles émanant d'Ardennes Thiérache et de l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce). Après examen du dossier déposé, les différentes subventions



*Benjamin, Baptiste et Thibaut, une entreprise qui symbolise l'innovation, la conception et la création*

allouées avaient en partie, permis l'acquisition de véhicules utilitaires. « *Nous avons également déposé un autre dossier en fin d'année en vue d'investir dans des échafaudages et du matériel de chantier, allant de la machine à joints pour les façades jusqu'au matériel électroportatif plus performant* » argumente Baptiste, l'autre tête pensante de la société.

## Un binôme compétent

Grâce à une répartition des tâches, entre établissement de devis, déclarations de TVA, facturation, l'entente cordiale entre les deux frères retentit sur le petit groupe où la bonne humeur est de mise sur les chantiers. Leur employé, Benjamin Schmitt, ancien Compagnon du Devoir, arrivé dans l'équipe il y a un peu plus d'un an, le confirme : « *On travaille en pleine confiance, il y a une bonne ambiance, mais on n'oublie pas de taper dans la butte quand il le faut !* »

Ambitieux, dynamiques, sérieux et professionnels, le bouche-à-oreille marche à plein régime parmi les clients satisfaits et le carnet de commandes des deux frères se remplit aisément. Privilégiant ses interventions dans un rayon d'action restreint (moins de 30 min de trajet), la SARL est désireuse de s'implanter durablement sur le territoire d'Ardennes Thiérache.

## Insuffler un dynamisme économique

On le voit, dans le cadre de la compétence de développement économique, la Communauté de communes Ardennes Thiérache accompagne les créations d'entreprises ou assure la pérennité et le développement de celles déjà existantes, souhaitant s'installer sur son territoire. La boîte à outils de la Comcom regorge de nombreux dispositifs à destination d'entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire. Parmi ces options : subvention, prêt à taux 0% à l'investissement mais également la construction et mise en location de bâtiment destiné à l'artisanat ou à une PME/PMI. « *Nous sommes sollicités par de nombreuses entreprises qui recherchent des bâtiments en blanc, clé en mains* » précise Nicolas Perri, Directeur général des services au sein d'Ardennes Thiérache, ajoutant « *certaines entreprises en location, souhaitent même acquérir les murs. Le fruit de la vente nous permettrait alors de réinvestir dans la construction d'autres structures sur le territoire.* »

Le slogan : « *Ardennes Thiérache, la campagne innovante et accueillante* » n'a jamais aussi bien porté son nom !

**SARL Decq**

**6 Place de la gare**

**08290 LIART**

**Tél.: Thibaut – 06 32 68 88 91**

**Tél. : Baptiste – 06 38 16 96 24**

**[www.sarldecq.fr](http://www.sarldecq.fr)**

**[sarldecq@yahoo.fr](mailto:sarldecq@yahoo.fr) / [secretariat.sarldecq@yahoo.com](mailto:secretariat.sarldecq@yahoo.com)**

# Maréchal ferrant : un certain savoir « fer » !

Depuis 4 ans, Jordan Saura œuvre en qualité de maréchal-ferrant itinérant sur les routes des Ardennes et des départements limitrophes. Rencontre avec un professionnel passionné.



Travail physique et millimétré pour ne pas blesser le cheval.

Cavalier, entraîneur ou moniteur d'équitation, les métiers pour vivre sa passion du cheval sont nombreux. Mais on oublie parfois de citer celui de maréchal-ferrant, qui est pourtant en contact direct avec l'animal. En ce matin brumeux de janvier, Jordan Saura est à l'ouvrage aux écuries du Mont Hédin à Tarzy chez son ami Florian Frougnut. Dans cet établissement consacré à l'élevage, à la valorisation des chevaux (débouillage des poulains, éducation) et à la pension de montures de propriétaires, le travail ne manque pas. « Si l'activité est maximale au printemps avec la reprise des activités équestres de loisirs, il faut néanmoins vérifier les chaussures des chevaux et parer régulièrement les pieds (taille et entretien de la boîte cornée du sabot) », aime à répéter Jordan, ardennais natif de Thilay et maréchal-ferrant à son compte depuis 4 ans. Rien ne le prédestinait réellement à cette carrière mais c'est en côtoyant dans sa prime jeunesse les animaux d'une ferme et les chevaux que le virus de la maréchalerie va le prendre pour ne plus le lâcher. « J'ai fait mes classes dans un premier temps au lycée agricole de Rethel en apprentissage dans la discipline de palefrenier-soigneur, puis j'ai ensuite décroché mon diplôme de maréchal-ferrant à La Capelle (02). » Après deux expériences concluantes chez des confrères ardennais, sa formation achevée, Jordan monte son entreprise et se lance dans le grand bain.

## Un métier nomade

Le temps où les paysans apportaient leurs chevaux au maréchal-ferrant installé à l'autre bout du village est bien révolu, les quelques représentants de cette profession sont désormais itinérants, grâce à leur camionnette/atelier. Forge à gaz, perceuse, râpe, fer et clous, tout le matériel est bien scellé dans le véhicule du jeune homme. Rompu à se déplacer dans les départements de la Marne ou encore de l'Aisne, dans un rayon de 120 km de son siège social, Jordan privilégie les matinées pour s'occuper des montures de ses clients, pour la majorité des particuliers. « Notre profession est très concurrentielle, il faut savoir jouer des coudes pour se faire une place au soleil. Néanmoins, en pleine saison, il n'est pas rare que j'honore une centaine de rendez-vous par mois. Les plus anciens dans le métier trustent les centres équestres, pour les nouveaux comme moi, c'est le démarchage obligatoire chez les particuliers, propriétaires de poneys, de chevaux de selle de loisirs ou de Traits. » Pour arrondir ses fins de mois, le jeune ardennais consacre alors ses après-midis à l'élevage d'une petite dizaine de chevaux toutes races.

Parmi les difficultés du métier, on pourrait citer la maîtrise de certains chevaux pour les ferrer. Une difficulté assez relative, puisqu'il s'agit surtout d'une question de feeling comme le souligne Jordan : « savoir se montrer patient, robuste et ne pas compter ses heures sont les réelles qualités d'un bon maréchal ferrant ». Changer les fers de chevaux de 600 kg nécessite d'avoir une excellente condition physique, d'avoir un dos en béton et de ne pas craindre pour ses articulations. Avis aux jeunes qui seraient tentés par la profession, au-delà de la passion des chevaux, une réelle vocation est nécessaire pour avoir une chance de s'imposer dans le monde hippique. La responsabilité du maréchal-ferrant est importante pour le bien-être du cheval. Le choix et la pose des fers sont essentiels pour que l'animal ne soit pas victime de blessures. Et dans une région Champagne-Ardenne où l'on recense près de 15 000 équidés, les débouchés en maréchalerie sont réels, remettant au goût du jour un métier ancestral qui n'a jamais disparu.

**Les Écuries du Mont Hédin**  
**1, ferme du petit Mont Hédin 08280 TARZY**  
**Jordan Saura – Tél.: 06 36 81 13 36**  
**Florian Frougnut – Tél. : 06 86 98 07 59**

## Transfert de la zone d'activité économique d'Aubigny les Pothées

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce les compétences des communautés de communes et d'agglomération. Elle prévoit notamment le transfert obligatoire, à compter du 1er janvier 2017, de l'ensemble des zones d'activité économique (ZAE). Il peut s'agir de zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires. Ainsi, il n'est désormais plus possible de définir l'intérêt communautaire de telles zones.

De ce fait, la Préfecture des Ardennes a demandé à la Commune

d'AUBIGNY LES POTHEES de procéder au transfert (aménagement, gestion et propriété des terrains) de la zone artisanale du Radeau à la Communauté de communes.

Ce transfert sera effectif dans les prochaines semaines.

Zone artisanale qui dispose encore de terrains disponibles (5 000 m²) pour l'implantation d'entreprises.

Renseignements : Nicolas PERRI – Communauté de communes Ardennes Thiérache – 03 24 26 13 31

# La chasse à la neige

*Affronter les intempéries hivernales sur les voies intercommunales d'Ardenne Thiérache, le challenge est de taille, mais tout est mis en œuvre pour que la population ne subisse pas les affres de la neige et du verglas. Explications.*



*Un paysage sous la neige : ravissement pour les yeux, mais pas pour les automobilistes.*

« Communes par communes, tout est calculé. Chaque village est répertorié et avec lui la voirie à dégager en cas d'intempéries causées par la neige et le verglas. Ils sont 19 prestataires de service, agriculteurs, agents communaux ou intercommunaux, avec leurs engins équipés de lames adéquates et de saleuses, à se répartir sur l'ensemble du territoire de la ComCom en deux secteurs prédéfinis, nord et sud. Près d'une vingtaine de circuits préétablis ont été définis », commente Bernard Gosset, maire de Fligny et Vice-président à l'environnement au sein d'Ardenne Thiérache.

Le maillage est conséquent et les tâches sont dispensées de manière rationnelle car près de 350 kilomètres de voiries intercommunales sont concernés et la carte du territoire colorée par zones d'intervention est là pour en attester. « Nous intervenons même sur les routes départementales sur délégation du CD 08. Nos prestataires ont maintenant l'habitude et sont parfaitement rodés dans leurs interventions. Certains d'entre eux connaissent parfaitement la voirie puisqu'ils interviennent également au printemps et en été pour s'atteler au fauchage des bas-cotés », ajoute l'élu.

## Une réactivité à toute épreuve

Le plan déneigement, actif du 15 novembre à la mi-mars, est mis en place grâce à la réactivité de la Communauté de Communes et/ou des maires des communes touchées par les intempéries. L'œil rivé sur les prévisions météo, des sms sont alors échangés avec des référents, responsables des secteurs nord et sud du territoire. « Selon certaines communes et leurs altitudes, les interventions sont différées ou non.

On peut avoir de la neige à Éteignières, à Regniowez ou Signy-le-Petit et pas un flocon à Liart. La RN 43 reliant Hirson à Charleville délimite symboliquement les secteurs nord et sud et les différences climatiques observées», note Nicolas Perri, Directeur général des services d'Ardenne Thiérache.

Avec quatre dépôts de sel entreposés à Signy-le-Petit, Liart, Éteignières et Auwillers-les-Forges, ce sont plusieurs dizaines de tonnes qui sont utilisées sur la voirie chaque hiver, et ce avec soin, économie et respect de l'environnement oblige ! Si le désenclavement des professionnels, artisans, producteurs laitiers est effectué en priorité, les particuliers ne sont, bien entendu, pas oubliés.

À bord de son Massey-Ferguson de 120cv, équipé comme il se doit, Didier Fleury, agent technique au service voirie de la Comcom est maintenant rompu à l'exercice. « En décembre, je n'ai eu à faire qu'une intervention pour saler les routes à cause du verglas, mais aussi dans le cadre de sorties préventives. Mais l'hiver n'est pas terminé, pas le temps de calculer, il faut être réactif, savoir s'adapter en permanence et évaluer les risques. Le verglas, c'est froid, mais c'est chaud ! », ironise Didier Fleury, ajoutant : « Travailler toute l'année sur zone, grâce au débroussaillage, fait que je connais bien la topographie des lieux, ce qui me permet d'éviter certains pièges. »

À son tableau de chasse : les communes de Logny-Bogny, La Férée, les abords de Liart ou encore Marlemont, mais pas le temps de tergiverser quand la météo n'est pas au beau fixe. « Avec la neige, il n'y a pas vraiment d'horaires précis pour intervenir et on ne compte pas ses heures. L'urgence étant que les automobilistes et riverains puissent se déplacer sans risque sur les routes ou dans le centre des villages », précise Didier Fleury.

Avec ce sérieux dispositif de déneigement mis en place sur tout le territoire d'Ardenne Thiérache, les flocons n'ont qu'à bien se tenir !



*Opération déneigement à toutes heures du jour ou de la nuit*

## Rythmes scolaires : l'avis des enfants, des parents et des enseignants !

*Le décret autorisant les communes à revenir dès la rentrée de septembre 2017/2018 à la semaine de quatre jours d'école en primaire était paru en juin dernier. Ardennes Thiérache n'avait rien voulu précipiter et vient de décider par le biais d'un questionnaire, de consulter les enfants, les parents et les enseignants du territoire sur leurs désirs pour la prochaine rentrée.*



*Les parents, les enseignants, mais aussi les enfants ont été consultés par le biais d'un questionnaire quant à leur désir pour la rentrée 2018/2019*

Beaucoup de communes de l'Hexagone se sont engouffrées dans la brèche dès la rentrée puisque 43% des communes sont revenues à la semaine de 4 jours en septembre 2017. Une étude prévoit même que ce chiffre monte à plus de 80% pour 2018/2019. Le décret symbolise un coup de canif à la réforme mise en œuvre lors du précédent quinquennat avec la semaine à 4 jours et demi (avec le mercredi matin travaillé), qui s'était vue généralisée à la rentrée de 2014. Le raccourcissement des journées de cours s'était accompagné de la création de NAP (nouvelles

activités périscolaires) à la charge des communes, partiellement financées par l'État.

Du côté de certaines communes, on se frotte les mains puisque le retour aux quatre jours permettrait de diminuer leurs dépenses, liées aux transports ou aux activités périscolaires qui se verraient ainsi supprimées. La réforme de 2013 avait représenté pour les collectivités un travail colossal et un investissement conséquent en recrutant des animateurs et en gérant souvent avec réussite des emplois du temps « casse tête chinois ».

« Aucun changement dans l'organisation en place, un regroupement des NAP sur un après-midi (comme à Rumigny ou Signy-le-Petit) ou un retour à la semaine 4 jours », voici la question posée aux enfants lors du premier Conseil Communautaire des enfants et le questionnaire transmis aux familles et corps enseignant. Cette consultation s'articule également autour de l'apprentissage des savoirs, du bien-être de l'enfant, de sa santé, du bénéfique ou non des NAP et des difficultés de mode de garde. « *L'avis auprès des différentes parties n'est que consultatif. Les résultats collectés seront débattus et votés lors des prochains conseils d'écoles. Le résultat sera soumis à la décision finale de l'Inspection Académique mi-mars, au cours d'un Conseil Départemental de l'Éducation Nationale* » précise Loïc Husson, responsable du service éducation et jeunesse au sein de la Comcom.

Nouveaux rythmes scolaires ou pas, rendez-vous est donc pris mi-mars pour les 40 classes et les 900 élèves des écoles du territoire !

### NAP : Le jeudi c'est sortie !

Depuis septembre 2017, les écoles qui ont choisi de grouper les activités périscolaires le jeudi après-midi profitent régulièrement de sorties ludiques grâce à l'amplitude horaire disponible. De l'équitation au cinéma en passant par le bowling, petit florilège en photos des escapades de nos écoliers !



*En octobre, durant plusieurs séances les élèves de Signy-le-Petit et Rumigny sont allés à tour de rôle s'essayer à l'équitation aux écuries des sources à Antheny.*



*Des monstres en tous genres dans les rues de Rumigny à l'occasion de Halloween!*



*En décembre, pendant que les maternelles profitent d'un bon dessin-animé au cinéma d'Hirson, les plus grands s'éclatent au bowling!*

# Les enfants des NAP, journalistes en herbe !

*Parce qu'ils sont les mieux placés pour évoquer leurs expériences, les élèves de l'école Jules Mouron à Signy-le-Petit ont revêtu leurs habits de reporters et ont pris la plume pour nous raconter leurs NAP.*

*Un beau retour sur expérience, bravo à eux !*

## NAP : changements de programmes

Cette année, l'organisation des NAP a changé par rapport aux années précédentes. La principale différence est que les animations ont désormais lieu uniquement le jeudi après-midi et en plus, nous avons deux loisirs par après-midi en alternance sur deux semaines, soit 4 disciplines. Et puis, nous avons pu choisir les animations. C'est plus motivant. Nous participons aux diverses activités comme le journalisme, la vidéo, le sport, la zumba, les marionnettes, le théâtre, la médiathèque, des activités nature. Chaque discipline dure 1 h 30, ce qui permet de réaliser des choses. Il y a plus d'animateurs. C'est mieux qu'avant pour les enfants.



*Kamerone Houd, Tiffaine Caramelle, Antonin Bellement et Mathéo Potdevin, quatre journalistes en herbe pour signer ce premier article.*

## Centre équestre et Bowling : une découverte

Enzo Rubbino est allé au centre équestre grâce aux NAP.  
« C'est la première fois que je faisais du poney, dans un manège, dans le sable. C'était bien. J'ai aussi nettoyé les pattes de Pirate. J'ai eu très peur, j'avais l'impression d'être très, très haut, mais j'ai pris confiance. J'ai envie d'y retourner malgré tout », témoigne-t-il. Maëlig Waxin se souvient surtout du bowling.

« C'était très bien même s'il est resté bloqué une fois, une boule est restée coincée. J'ai fait un strike dès le début et après j'ai marqué des points à chaque partie. J'ai gagné la première partie mais j'ai malheureusement terminé dernier du classement pour la seconde. Cela avait bien démarré, mais cela n'a pas suivi. Il y avait des enfants d'autres écoles mais on n'a pas joué ensemble », commente-t-il.



*Enzo et Maëlig interrogés par Kelly Beurain, Alice Cousteaux, Willyam Florent, Giovany Senot, Maëlys Prémont, Loriane Deridiau.*

## NAP 2018 : c'est mieux qu'avant

A la question : « Est-ce que la nouvelle formule des NAP vous plaît plus ? », la réponse est unanime, « oui ». Quand il s'agit d'argumenter, c'est encore l'ensemble des réponses qui est à l'unisson. « L'an dernier, nous n'avions qu'une activité chaque après-midi, cette fois nous en avons deux mais seulement le jeudi. Et le temps est plus long. Et puis, nous avons plus d'animateurs donc, plus de disciplines. Et surtout, nous avons pu choisir les animations. Avant, nous étions répartis par classe, peu importait nos préférences. Donc, c'est beaucoup mieux désormais ».



*Sophie Dautrecque, Céleste Debouzy, Paul Cousteaux et Cloé Coppée interrogés par Elline Druart, Coline Kirsch, Robin Florent et Antoine Verdonk.*

## Premier conseil communautaire enfants de l'année scolaire 2017/2018

Fraîchement élus délégués de classe et donc conseillers communautaires enfants, les élèves de CM1 et CM2 des écoles d'Ardenne Thiérache se sont réunis le 06 décembre 2017 à Rouvroy-sur-Audry. Particulièrement investis dans leur nouveau rôle, tous se sont exprimés et ont beaucoup échangé avec l'équipe du service scolaire d'Ardenne Thiérache ainsi que Nicolas Perri, le Directeur Général des Services.



# Entre prévention et dialogue, bilan d'une première année sur le terrain pour la police municipale

*Audrey Pamart et Sébastien Hollertt composent le service mutualisé de Police Municipale auquel adhèrent, à ce jour, 14 communes d'Ardenne Thiérache sur 37. Arrivés en février 2017, nos policiers ont déjà beaucoup œuvré sur le terrain en privilégiant toujours la prévention et le dialogue avec la population.*



Les interventions se comptent déjà par centaines; c'est au quotidien que les deux policiers municipaux sillonnent le territoire d'Ardenne Thiérache dans les communes adhérentes au service mutualisé de police municipale.

A la première marche du podium, les policiers sont déjà intervenus près de 300 fois aux entrées et/ou sorties d'élèves dans les écoles (à Auvillers-les-Forges, Eteignières, Maubert-Fontaine et Signy-le-Petit). Le but de cette présence ? Fluidifier la circulation, diriger les automobilistes vers les stationnements autorisés et donc assurer la sécurité des jeunes élèves qui entrent ou sortent de l'école.

Sur 150 contrôles de vitesse réalisés tout au long de l'année, trois contraventions ont été délivrées. « *Nous sommes là avant tout pour aider les gens au quotidien* », précise le Brigadier Audrey Pamart, « *en fonction des problèmes rencontrés, nous essaierons toujours de les régler sans verbaliser, c'est pour cela que nous privilégions toujours le dialogue* ».

Parmi les autres actions mises en œuvre cette année, les campagnes de stérilisation des chats dans les communes d'Auvillers-les-Forges, Maubert-Fontaine et Neuville-lez-Beaulieu ont connu un gros succès. « *En 2017, en partenariat avec la clinique vétérinaire d'Auvillers-les-Forges, nous avons stérilisé 32 chats. Une fois opérés, les bêtes sont relâchées à l'endroit où nous les avons attrapées. Cela évite leur prolifération et la propagation de maladies entre chats errants* ».

Enfin, un service particulièrement apprécié par la population, l'opération tranquillité vacances a permis à 63 familles du territoire de partir sereinement en voyage.

Au total ce sont près de 600 interventions placées sous le signe de l'écoute et du dialogue qui ont été menées par la police municipale comme en témoigne le taux de contraventions qui n'atteint pas les 4 % en 2017. En cas de besoin, n'hésitez-donc pas à contacter votre maire !

### Liste des communes qui ont, à ce jour, adhéré au Service Mutualisé de Police Municipale :

Auvillers-les-Forges, Cernion, Etalle, Eteignières, Fligny, Hannappes, La Neuville aux Joûtes, Maubert-Fontaine, Neuville-Lez-Beaulieu, Regniowez, Rumigny, Signy-le-Petit, Tarzy, Vaux-Villaine.



## Police Municipale d'Ardennes Thiérache : succès de la première opération de contrôles gratuits des éclairages et pneumatiques

*Le 11 décembre dernier, la première opération de contrôles gratuits des éclairages et des pneumatiques proposée par le service mutualisé de police municipale d'Ardennes Thiérache a connu un beau succès avec près de 60 véhicules qui se sont succédé tout au long de l'après-midi.*



Pour l'occasion, les usagers de la route étaient conviés à se rendre à Mon-Ideé dans le bâtiment du Centre AUTOSUR CTA Humbert, le nouveau contrôle technique ouvert à compter du 1er janvier 2018.

En partenariat avec la prévention routière, Jean-Brice Humbert et les policiers municipaux ont ainsi réglé les phares, vérifié la pression des pneus, rempli les réservoirs de lave-glace ; une opération particulièrement appréciée par les automobilistes en cette période hivernale. Virginie Dauchy est venue spécialement de Rocquigny pour procéder à la vérification de ses équipements: « *Je n'ai pas l'habitude de contrôler la pression de mes pneus et je ne sais pas comment je dois régler mes phares. Là, c'est l'occasion de le faire faire par des professionnels, c'est rassurant !* ». Rassurant et sécurisant pour les usagers qui utilisent leurs véhicules sur des routes glissantes en cette période de l'année.

A ce titre, Jean-Brice Humbert, propriétaire du centre AUTOSUR de Mon-Ideé précise: « *Avec le froid et les intempéries, il est important que les phares et surtout les pneus soient suffisamment gonflés pour assurer une sécurité optimale sur les routes* ».

L'opération a été largement plébiscitée par les automobilistes du secteur comme en témoignait la file de véhicules en attente tout au long de l'après-midi à l'entrée du centre de Contrôle Technique. Au terme de l'opération, les agents du service mutualisé de police municipale étaient tout à fait satisfaits du succès rencontré et ont pu retirer un bilan encourageant. « *Sur les 60 véhicules contrôlés, nombreux étaient dans les règles.* », témoigne le brigadier Audrey Pamart. « *Nous avons pu procéder à quelques réglages sur place. Seules cinq voitures devront se déplacer dans un garage pour procéder à des réparations* ».

Une belle opération donc qui a permis d'aider de nombreux usagers de la route et qui sera appelée à être reconduite, pourquoi pas avant une vague de grand départ en vacances!



## La Comcom investit pour le médical en milieu rural

Afin d'aller toujours plus loin et d'améliorer continuellement l'offre de soin sur le territoire, la Communauté de Communes est devenue propriétaire en janvier dernier du cabinet médical de Rouvroy-sur-Audry. Soutenu financièrement par le Département des Ardennes, cette acquisition répond à plusieurs ambitions de la Communauté de Communes :

- Le maintien d'une offre de soins sur le territoire en facilitant la gestion patrimoniale du cabinet, chronophage pour les professionnels de santé, et ainsi rendre l'exercice de la médecine en milieu rural plus attractive.

- Maintenir un travail d'équipe avec les professionnels de santé pour servir au mieux les habitants.

Ce cabinet vient compléter les deux structures de santé intercommunales déjà présentes sur le territoire : le pôle de santé de Mon-Ideé et la maison de santé pluriprofessionnelle de Signy-le-Petit, dont l'extension est à l'étude.



Financiers :



# Une taxe de séjour pour la promotion du tourisme

*Suite à la dissolution du Syndicat intercommunautaire du Nord Ouest Ardennais, Ardennes Thiérache exerce à nouveau la compétence « tourisme » sur le territoire. En 2017, la Communauté de communes s'est dotée d'un schéma de développement touristique qui prévoit, à partir de 2018, la mise en place de nouveaux outils de promotion touristique. Afin de financer ses nouveaux projets touristiques, Ardennes Thiérache instaure, cette année, la Taxe de séjour pour les vacanciers. Explications.*

La taxe de séjour n'est pas un impôt pour l'hébergeur, mais une taxe payée par le touriste qui séjourne sur notre territoire. Pour rappel, le propriétaire du gîte ou du camping louant son bien doit obligatoirement se déclarer en mairie. Cette taxe permet à la Communauté de communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique. La taxe de séjour, et la période durant laquelle elle s'applique, sont déterminées par le conseil communautaire. Le département peut, par ailleurs, instituer une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour, c'est le cas pour les Ardennes. Cette taxe additionnelle est recouvrée en même temps que la taxe de séjour. Son montant varie selon le type d'hébergement, elle se montera par exemple à 0,22€ journalier (et par personne majeure) pour un terrain de camping classé une ou deux étoiles, à 0,66€ pour une chambre d'hôtes et à 3,30€ pour un hôtel 5 étoiles (taxe additionnelle incluse). La recette récupérée est intégralement affectée à la promotion du tourisme comme nous l'explique Laurence Barbière, Vice-présidente chargée du tourisme au sein de la Communauté de communes : « *Son montant est estimé à près de 40 000€ pour l'année 2018. Elle va servir à développer notre secteur touristique avec par exemple la mise en place de bornes touristiques interactives, l'élaboration d'un guide à destination des vacanciers et des curieux, l'élaboration de points d'accueil touristiques ou encore l'implantation d'une signalétique pour les sentiers de randonnée et de promenade.* »

## Des fleurs pour Vaux-Villaine !

*Grâce à une forte mobilisation de la population et de l'équipe municipale, Vaux-Villaine vient de décrocher son Graal : sa 4ème fleur au label des villes et villages fleuris.*



Noël avant l'heure : le 12 décembre dernier, le maire de la commune, Jean-Marc Rousseaux recevait le courrier officiel tant espéré, Vaux-Villaine venait d'obtenir la récompense ultime : une 4ème fleur. « *Il y a 3 ans, on avait raté la marche, nous avions été déçus de ne pas récolter cette distinction spécifique. On a bossé comme des fous pour redresser le tir et s'investir pleinement dans le projet. Tout le monde s'est mobilisé, les efforts et l'abnégation ont payé.* » Second village des Ardennes à obtenir cette distinction, le jury national a motivé sa décision par de nombreux compliments et louanges. « *Accueil convivial, attractivité touristique, authenticité locale, promotion et entretien remarquables du village, implication sans faille des habitants dans le*

## Un processus de déclaration efficace

Afin de faciliter la tâche des hébergeurs dans le recouvrement de la taxe de séjour, Ardennes Thiérache a mis en ligne une plateforme de télédéclaration. La conception informatique repose sur les dernières technologies et son fonctionnement est très simple, ainsi, les déclarations peuvent être effectuées en moins de 2 minutes. Sans intervention de la collectivité, le 1er du mois, les hébergeurs sont automatiquement invités à déclarer et ils reçoivent une confirmation de la bonne prise en compte de leur déclaration.

**Plus d'infos sur :** <https://ardennesthierache.taxesejour.fr>



La taxe de séjour, réunion avec les Hébergeurs du territoire le 4/12/2017

*fleurissement, bâtiments historiques, lavoir et église parfaitement mis en valeur* », des mots sympathiques qui donnent le sourire au premier édile de la commune. « *Le jury a été sensible à certaines initiatives : le fait que d'œuvrer avec un coach - conseil sur les végétaux, les arbres et les vivaces a été un plus, tout comme le partenariat lié avec l'Albatros de Montcornet (foyer de vie pour adultes handicapés) qui nous fournit les plantations* », tempère Jean-Marc Rousseaux. Conscient qu'il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers pour préserver cette distinction (validité de 3 ans), le maire envisage d'ores et déjà quelques aménagements pour faire toujours mieux. « *Fleurissement, valorisation du patrimoine, biodiversité, qualité de l'eau, économie d'arrosage, désherbage sans pesticides restent bien entendu les priorités, mais des efforts doivent être consentis dans l'agrandissement de notre verger conservatoire avec la plantation supplémentaire d'espèces rustiques (pommiers, poiriers et cerisiers)* » précise l' élu.

Des bancs publics, une signalétique adéquate pour découvrir les petits trésors floraux ou architecturaux de la commune, un rucher, une jachère fleurie composée de plantes mellifères devraient compléter le dispositif.

Si la remise officielle du diplôme s'effectuera le 7 mars prochain à Paris, rendez-vous est déjà pris avec toute la population lors du 14 juillet pour un grand repas champêtre et un feu d'artifice, histoire de fêter dignement cette récompense.

# Silence, on tourne ! Chez les hébergeurs touristiques et restaurateurs

Le saviez-vous ? Ardennes Thiérache ne compte pas moins d'une soixantaine d'hébergements pour les touristes sur son territoire ( hôtels, gîtes, chambres d'hôtes ou campings) et une vingtaine de restaurants (restauration rapide ou traditionnelle).

Depuis début 2017, une campagne de tournage de clips chez ces prestataires est en cours afin de proposer un moyen de communication dans l'air du temps à ces acteurs touristiques. Proposées gratuitement par la Communauté de Communes, ces vidéos sont ensuite visibles sur nos divers supports web ( application smartphone « ARDENNES THIÉRACHE », page facebook, chaîne youtube et site internet [www.ardennes-thierache.com](http://www.ardennes-thierache.com)). D'une durée d'1 minute 30 à 2 minutes, elles permettent, à travers les témoignages des professionnels et des images des lieux, le tout mis en musique, de se faire une idée précise de l'ambiance du site, du type de cuisine proposée, bref de donner envie de tester ou d'y envoyer sa famille et ses amis de passage sur le territoire.

Les prestataires qui ont accepté de jouer le jeu de la vidéo reçoivent par la suite leur film sur clé usb afin de l'utiliser pour leur promotion personnelle. Une quinzaine de films a déjà été préparée en 2017, la campagne de tournage se poursuivra dès les premiers jours du printemps afin de profiter d'une météo plus propice à la promotion touristique.

Bon visionnage !



Camping du Pavillon à la Neuville-aux-Joûtes



Chambres d'hôtes «L'hirondelle» à Gironnelle



La roulotte «Les Merisiers» à Eteignières



Gîte «Le Mon-Idee» à Auvillers-les-Forges



Le Châlet du Lièvre à Hannappes



Restaurant Le Repos du Lièvre à Maubert-Fontaine



La Pause Gourmande à Rouvrois-sur-Audry



Restaurant Le Mon-Idee à Mon-Idee



Restaurant L'Entracte à Signy-le-Petit

# Réseau intercommunal des Médiathèques d'Ardennes Thiérache



## Une année d'expositions avec les collégiens du territoire

Lancé en septembre dernier pour toute l'année scolaire, le partenariat entre la médiathèque intercommunale Claude Pieplu à Signy-le-Petit et le collège multisite Signy/Liart, a déjà donné lieu à plusieurs expositions mensuelles visibles à la médiathèque:

« On en mangerait » et ses plats factices en octobre dernier, « Les gueules cassées » issues d'un travail en relation avec le devoir de mémoire dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18 en décembre et « La chaise inattendue » en décembre-janvier.

D'autres travaux sont en préparation par les collégiens sous la direction de leur professeur d'Arts Plastiques, Rodolph Kriennevalt et seront bientôt visibles aux heures d'ouvertures de la médiathèque. Ces expositions permettent avant tout une mise en lumière du travail des enfants: « Ils se sentent valorisés. Les élèves qui rencontrent des difficultés sont encouragés et fournissent de gros efforts. Tous sont fiers de voir leurs travaux exposés et appréciés par les visiteurs ».



Ce projet permet également d'attirer de nouveaux visiteurs à la médiathèque comme en témoigne Kathy Druart, la responsable du service culturel d'Ardennes Thiérache, « *Les gens se déplacent pour voir les expositions; nous avons pu voir de nouvelles têtes à la médiathèque et c'est très bien !* »

En ce mois de février, vous pouvez d'ores et déjà aller admirer la nouvelle expo « Une bande dessinée pas comme les autres » qui remet en cause les codes de lecture de la BD et incite le lecteur à adopter une attitude spéciale.

En avril cette fois, une grande exposition intitulée « L'ivresse de l'objet quotidien » réunira les travaux des collégiens mais aussi des élèves de maternelle et primaire de l'école de Signy-le-Petit.

Notez déjà dans vos agendas le vernissage qui aura lieu le 13 avril à la médiathèque intercommunale Claude Piéplu de Signy-le-Petit.

**Renseignements au 03 24 26 88 81**

**Horaires d'ouverture : Mardi et Vendredi : 14h-17h30,  
Mercredi et Jeudi : 9h-12h/14h-17h30,  
Samedi 9h-12h/14h-16h30**

## Visite de Sylvain Savoia à Regniowez

Dans le cadre de la 4ème édition du festival littéraire des bibliothèques en région Grand-Est « Des îles et des livres » organisé par Interbibly, le rémois Sylvain Savoia, dessinateur de bandes dessinées, était présent le 21 novembre dernier à Regniowez pour présenter ses travaux et évoquer son travail avec le public présent et notamment les résidents de l'Albatros venus spécialement pour l'occasion.

Une belle rencontre enrichissante avec un artiste à l'écoute qui a enchanté petits et grands amateurs de BD !

La bibliothèque de Regniowez est ouverte tous les vendredis de 17h à 19h.



# Les cuisines du monde au top



Samedi 18 Novembre 2017 au lycée Notre-Dame de Maubert-Fontaine, la troisième édition des « Cuisines du monde » a de nouveau connu un gros succès auprès des habitants du territoire.

Réunis autour de six ateliers thématiques basés sur l'élaboration de spécialités issues d'Italie, du Togo, de Côte d'Ivoire, d'Allemagne, d'Algérie sans oublier les Ardennes, les apprentis chefs ont oeuvré pendant plus de trois heures autour des fourneaux de la cuisine éducative du lycée agricole.

Créés il y a trois ans, les ateliers des cuisines du monde permettent de consolider les liens entre habitants du territoire lors d'un moment convivial. Marie-Claire Doré, Vice présidente en charge de l'animation, se félicite du succès rencontré par ce rendez-vous annuel: « *tout le*



*monde discute beaucoup lors des cuisines du monde, c'est un moment de partage et d'amour et je suis ravie de voir que les gens se déplacent toujours plus nombreux chaque mois de novembre ».*

Comme le virus de la cuisine n'atteint pas que les grandes personnes, les plus petits ont réalisé des desserts dans un atelier qui leur était exclusivement réservé.

Pour clôturer cette belle journée, ce sont plus de 70 personnes qui se sont réunies autour d'un grand buffet composé des plats confectionnés lors des ateliers.

Les participants sont, quant à eux, repartis avec les recettes réalisées et une belle portion de leur plat.



## Gala de boxe à Mon-Ideé : près de 900 personnes à la salle polyvalente

Ce sont près de 900 personnes qui se sont déplacées le samedi 28 octobre au grand gala de boxe de Mon-Idée. Une grande soirée qui a permis de mettre en lumière le noble art avec de nombreux combats amateurs et professionnels. A noter que les plus jeunes boxeurs venaient du territoire d'Ardennes Thiérache et sont venus, accompagnés de leurs parents, mesurer les progrès réalisés lors des ateliers de boxe menés par les équipes de la Team Hamid Zaïm lors des NAP. Bravo à eux !



# Retour en images sur vos rendez-vous culturels de cette fin d'année 2017

## Octobre 2017: « J'AI DIX ANS », anniversaire du réseau intercommunal des médiathèques d'Ardenne Thiérache

Samedi 7 octobre était inauguré un mois de festivités dans le cadre de l'anniversaire des médiathèques d'Ardenne Thiérache. Expos, concerts, ateliers artistiques, jeux, les rendez-vous se sont multipliés pour le plus grand plaisir de tous.



inauguration d'un mois d'anniversaire pour les médiathèques d'Ardenne Thiérache (07/10/2017)



concert du groupe ardennais Eirdan (13/10/2017)



salon des libraires avec de nombreux auteurs ardennais (21/10/2017)



Remise des prix du concours Bookface (29/11/2017)

## 16 décembre 2017, One Man Show de Romain Henry:

C'est une salle comble à Maubert-Fontaine qui a accueilli Romain Henry, jeune humoriste ardennais venu présenter son One Man show « Romain Henry, c'est lui! ». Une belle soirée où les fou-rires ont fusé grâce à l'humour décapant du jeune humoriste !



## 17 décembre 2017, Concert de Noël avec « The Flammes Gospel Choir » à l'église d'Étalle:

Superbe concert pour clôturer une belle saison culturelle; pendant deux heures, les chanteurs ont repris quelques grands standards tels que « Happy Day » et « When the saints go marching in ». Le public s'est laissé charmer au point de danser au milieu des allées de l'église et de rejoindre le chœur de gospel pour la dernière chanson.



# À table !

*La Communauté de communes Ardennes Thiérache lutte contre la désertification rurale avec de nombreuses initiatives : construction de maisons de santé, crèches, groupes scolaires, aides à l'installation d'entreprise. Des particuliers lui emboîtent le pas. Exemple : l'ouverture récente du restaurant « La Table de Rouvroy » à Rouvroy-sur-Audry.*



*Margaux Becq, serveuse et David Bouchart, cuisinier et directeur de l'établissement*

En juillet dernier, une nouvelle adresse, « La Table de Rouvroy », a ouvert ses portes à Rouvroy-sur-Audry, avec à sa tête, en qualité de directeur d'établissement, Thierry Bouchart, 47 ans. Ce natif du département du nord n'est pas un novice en la matière. Après avoir fait ses armes en qualité de chef de cuisine des armées à la Tour Maubourg aux Invalides, organisé entre autre le service traiteur de la garden-party de l'Élysée, il prend la tête des cuisines de plusieurs établissements prestigieux à Avesnes ou encore Maubeuge. Un peu las, il veut découvrir l'envers du décor, et pendant 10 ans, part sillonner les routes des départements de la Seine-et-Marne, de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes, pour un gros groupe agroalimentaire et découvre les établissements étoilés. Désireux de reprendre le piano et d'entendre à nouveau tintinnabuler le cuivre des casseroles, il se pose à Charleville-Mézières, rue Bourbon, où durant 15 ans, il tiendra les rênes de « L'Art des mets », un endroit dédié à la cuisine de qualité.

C'est à contrecœur, victime de gros ennuis de santé qu'il se voit obligé de baisser le rideau. Loin de vouloir se reposer sur ses lauriers, il souhaite vite rebondir. C'est chose faite en avril dernier : « on cherchait un endroit à la campagne, pour changer d'environnement et remonter une affaire. Un ami fidèle, Thierry Becq, ardennais d'origine, a eu vent de ces locaux libres de toute activité et décidé d'investir dans l'affaire. Après pas mal de travaux, on a finalement ouvert le 15 juillet 2017. C'est une petite affaire familiale, puisqu'en cuisine, il y a son fils Thibaut et en salle, sa fille Margaux, apprentie serveuse. »

## Qualité et convivialité

Changement mensuel de la carte, produits locaux frais et de saison, fournisseurs régionaux, viande issue du département, la Table de Rouvroy joue une autre carte, celle de la proximité avec par exemple la bière bio de Signy-l'Abbaye, la dinde rouge des Ardennes, le jus de fruits « le Pressoir Gourmand » de Warcq ou encore des volailles d'une commune voisine.

Avec une formule du jour à 14€90 (entrée-plat-dessert), la clientèle répond présent midi et soir. « Les touristes s'arrêtent volontiers avec la proximité d'un grand parking, les salariés de beaucoup d'entreprises, de nombreux artisans du territoire ou salariés du magasin d'ameublement du village sont de fidèles convives. Nous commençons à avoir d'autres habitués en soirée, des couples d'amoureux, des soirées « anniversaire », qui recherchent l'authenticité, la convivialité, une vraie cuisine gastronomique, mais également traditionnelle. Certains gourmands et gourmets de Charleville nous ont également suivis dans l'aventure »

## Mets sucrés et addition pas salée !

Si vous souhaitez pousser la porte du restaurant, voilà un petit aperçu de ce qui vous attend : Croustade d'escargots et boudin blanc de Haybes à la crème d'ail persillée, assiette de foie gras de canard sel et poivre, poêlée de gambas et noix de Saint-Jacques façon thaï, côtes de sanglier sauce vigneronne aux airelles, pavé de truite au pesto, faux-filet de race champardennaise, menu découverte entre terre et mer, feuilleté à la poire caramélisée et amandes grillées, profiteroles maison, chantilly et chocolat chaud, etc... Une carte des vins sélectionnée par notre hôte (également sommelier) parachève cet inventaire non exhaustif.

Les fêtes de fin d'année ont récemment permis à l'établissement de restauration de tester avec succès son service traiteur, ce dernier va être développé dans les semaines à venir. Il se murmure également que des soirées à thèmes vont être organisées, le 14 février et la Saint-valentin seront la première du genre et avec à la clé de nombreuses surprises.

### Restaurant - Traiteur

#### La Table de Rouvroy

261, Grande rue

08150 ROUVROY-SUR-AUDRY

Tél. : 03 24 26 09 70

Ouvert du mardi au dimanche midi



Une vaste salle lumineuse pouvant accueillir près de 70 couverts.

## DEMANDEZ LE PROGRAMME ! Les évènements d'Ardennes Thiérache jusqu'en juin :



**DIMANCHE  
11 MARS**

**PRINTEMPS  
DES POETES**

**Château de  
l'Echelle**



**SAMEDI 17 MARS  
14H00**

**MARCHE  
NORDIQUE**

**Signy-le-Petit**



**À PARTIR DU  
13 AVRIL**

**EXPOSITION  
«L'IVRESSE DE  
L'OBJET  
QUOTIDIEN»  
Médiathèque  
intercommunale  
Claude Piéplu**



**SAMEDI 14 AVRIL  
20h30**

**Théâtre  
«Les Ch'tis»**

**salle polyvalente  
de Rumigny**



**Du 15 au 23 JUIN**

**Festival des petits  
signes musicaux**

**villages  
d'Ardennes  
Thiérache**

## FAITES VOTRE PUB !

### Du côté des artisans de notre territoire...

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a décidé de créer sa propre régie publicitaire et a mis à disposition, dans ce magazine, des encarts publicitaires. Vous êtes artisan ou commerçant sur notre territoire et vous voulez diffuser votre publicité dans les 5 100 exemplaires distribués. Vous trouverez ci-dessous les modalités ainsi que les tarifs.

**MIDOUX  
Daniel**

Rouvroy-sur-Audry



**Agriculteur agréé  
VIDANGE  
FOSSE SCEPTIQUE**

**7J/7**

**Tél. : 03 24 35 82 91 - Port. : 06 85 94 37 17**

Agréé par l'Etat pour l'activité de vidange et de prise en charge du transport et de l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif. Se reporter à la liste des personnes agréées sur le site internet de la préfecture



**L'entreprise / La société :** .....

**Nom :** .....

**Adresse :** .....

**Tél. :** ..... **Mail :** .....@.....

**souhaite insérer un encart publicitaire dans le prochain magazine de la Comcom.**

Carte de visite : 200.00 € H.T.

1/8 page A4 : 350.00 € H.T.

1/4 page A4 : 550.00 € H.T.

L'entreprise / la société se chargera de produire le modèle d'encart publicitaire et de le transmettre à la Communauté de communes par mail à : [communication@ardennesthierache.fr](mailto:communication@ardennesthierache.fr)

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de : Trésor Public régie publicitaire.

**Pour de plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le 03 24 26 13 31.**